



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 avril 2021

Les « Point-Justice », partenaires des nouvelles France services labellisées

A l'occasion des nouvelles vagues de labellisations France services portant à 1300 le nombre de ces structures, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a dévoilé la nouvelle charte graphique accompagnant ces vagues. En sa qualité d'opérateur France Services, le ministère de la justice se félicite de participer au rapprochement des justiciables des services publics.

En effet, sur tout le territoire national, France Services propose des « Point Justice » permettant au citoyen d'être informé, aidé et orienté pour faire valoir plus facilement ses droits. Cette articulation entre les points-justice et le réseau France Services permet un maillage territorial et la montée en puissance de la justice de proximité.